

DISCOURS-PROGRAMME

prononcé à

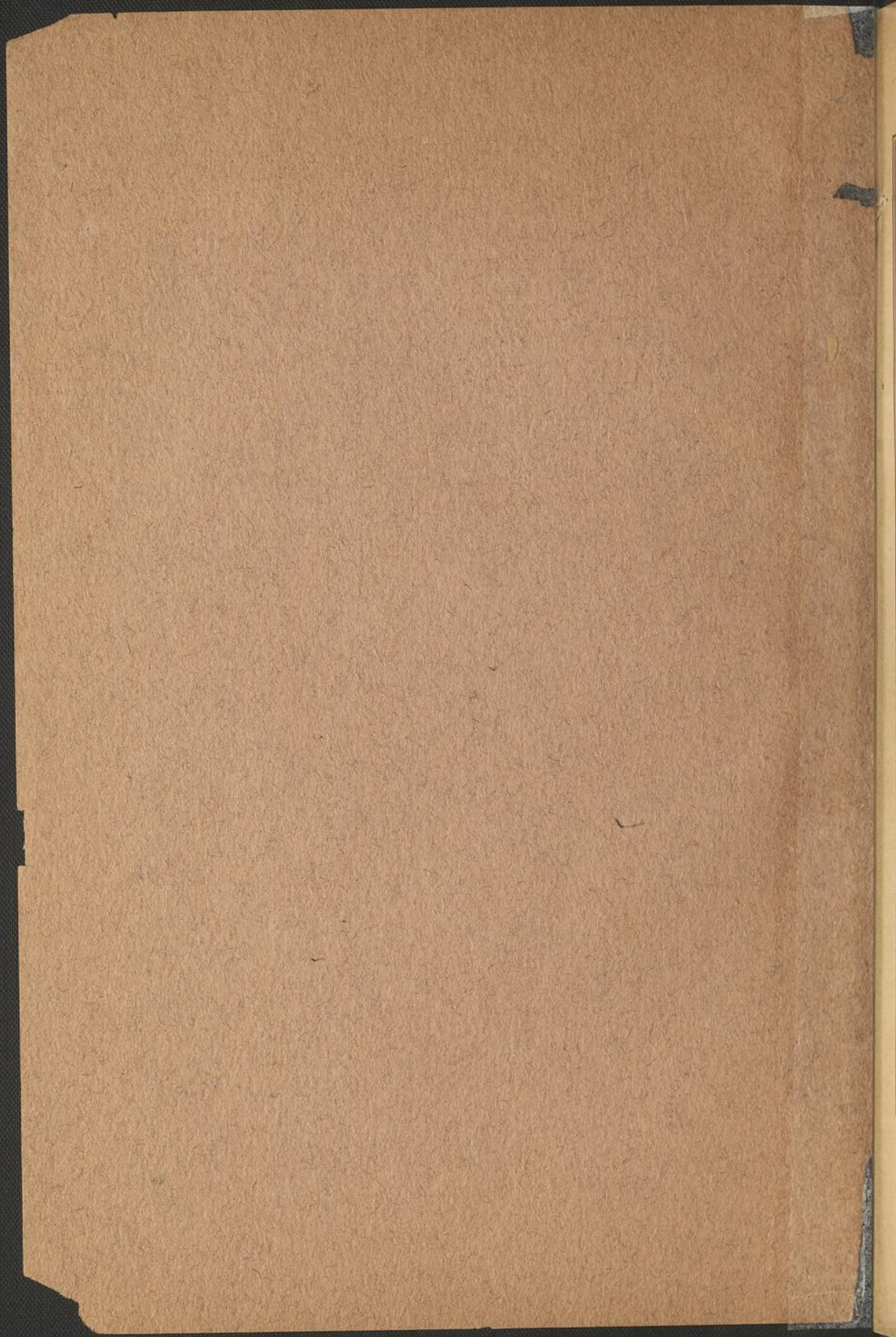
l'Assemblée de Saint-Laurent

par

l'Honorable E.-L. Patenaude

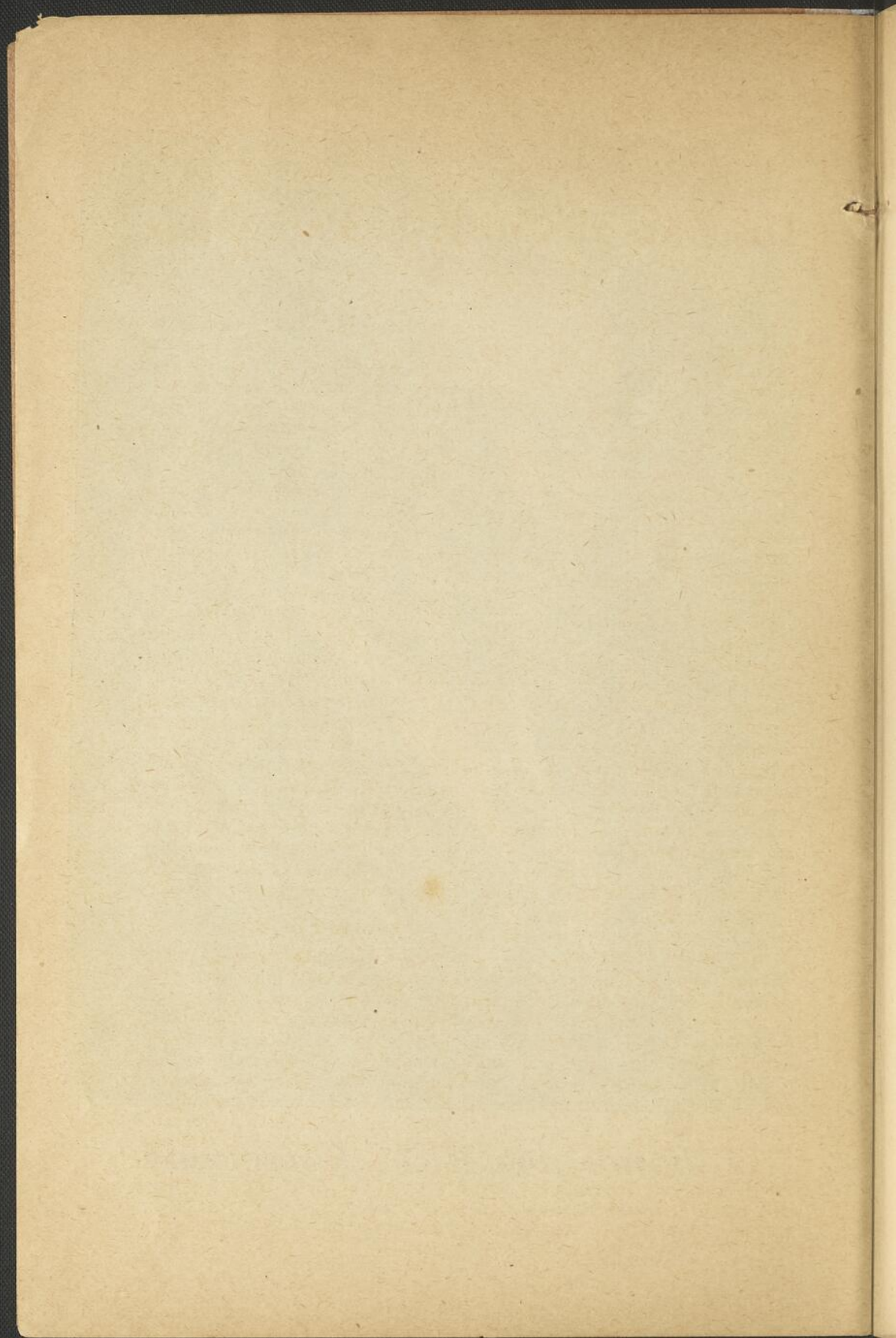
le 20 septembre, 1925

LISEZ ET FAITES LIRE





L'honorable E.-L. Patenaude



Discours de M. E.-L. Patenaude

La ville de Saint-Laurent est encore une fois témoin de l'une de ces assemblées mémorables dont son histoire abonde. En revenant dans votre jolie ville, je me sens à l'aise, non seulement à cause des multiples liens qui m'y attachent, mais parce que je suis au centre de ce comté de Jacques-Cartier qui accueille tant de fois ceux des nôtres qui voulurent donner à la politique canadienne la direction qu'imposaient le temps et les besoins du pays.

On vous a dit tout à l'heure que la convention m'a choisi pour candidat. Je ne suis pas sans savoir que le comté de Jacques-Cartier est probablement le plus peuplé du pays et qu'il demande, en des circonstances même ordinaires, beaucoup de son candidat. L'atmosphère morale, ici, est réconfortante. Je vois des hommes prêts à collaborer au triomphe de la bonne cause et à faciliter la tâche et la mission des hommes publics qu'ils se sont choisis. Aussi, j'accepte de porter le drapeau que vous me confiez; je suis prêt à faire la lutte qui commence.

Vous vous êtes rendu compte des difficultés de l'entreprise. Comme la dernière fois, vous êtes prêts à en assumer la plus large part. Je connais vos larges épaules; je sais qu'elles ne se déroberont point. Sur ces épaules je prendrai mon appui pour aller prêcher par toute la province la bonne parole et la saine doctrine des anciens jours. Vous êtes ici par milliers pour entendre une parole et manifester une sympathie. Vous vous êtes rendus

spontanément, sans autre invitation qu'un appel général; vous êtes venus sans effort, en courant, point certes pour un homme, mais pour une cause qui est la cause du pays même. Je vous en remercie sincèrement; je vous remercie de ce réconfort qu'apporte à l'homme public le témoignage que son opinion est d'accord avec l'opinion saine de son comté, de sa province et de son pays. Permettez que je dise un mot de salutation à la grande foule que je ne vois pas mais qui m'écoute, à la grande voix du radio. Sa pensée s'unit à la nôtre dans l'espoir que triompheront les idées qui nous sont chères à tous.

Je remercie aussi les journaux de la province et du pays qui nous ont assistés au début de cette lutte. Si nous avons longtemps gardé le silence, les journaux ont beaucoup parlé, parfois trop en certaines circonstances. Ils ont été zélés, et vous savez qu'il n'est pas toujours facile d'éviter le reporter qui voit tout, entend tout, et surtout, dit tout.

Souvenir de Québec

Il est une autre pensée dont je tiens aussi à vous faire part. Depuis quelque temps j'avais repris à Québec un travail interrompu en 1915. Comme j'y étais allé une première fois, j'y suis retourné lorsque mon devoir et mes concitoyens me l'ont dicté. Je reviens aujourd'hui pour entrer de nouveau dans l'arène fédérale. Ce sont les mêmes raisons qu'y m'y déterminent: mon devoir et l'appel de mes compatriotes.

Ce n'est pas sans un véritable

serrement de cœur que je m'éloigne de la Législature et de mes bons amis de l'opposition. Mon corps s'éloigne d'eux, mais je reste bien près par le cœur et par l'esprit. Mes amis et frères d'armes peuvent compter sur mon dévouement sans réserve. Et j'espère que le peuple de notre province en viendra vite à reconnaître solennellement la valeur, le dévouement et l'esprit public de notre chef de l'opposition et de ses collaborateurs en leur confiant l'administration des affaires de notre province.

Le pays traverse une crise

Le pays traverse une crise. Il y a de l'inquiétude dans les affaires comme dans les esprits. Le malaise affecte toutes les classes de la population, toutes les catégories de citoyens. Il touche de plus en plus tout le monde, et de jour en jour davantage, à tel point que la nation canadienne est gravement inquiète et demande sans retard qu'on apporte une solution aux problèmes de tout genre qui l'angoissent.

De cette inquiétude, de ce malaise, de ces problèmes, est sorti le besoin d'une action efficace. On sent impérieusement qu'il n'y a pas de temps à perdre et qu'il faut dire franchement la vérité pour que le pays soit administré selon la politique qui convient aux nécessités de l'heure. C'est l'origine du mouvement actuel qui reçoit ici la consécration qui le rendra permanent.

Les hommes ne sont que peu de chose. Ils passent. La poussière et le temps font parfois perdre jusqu'à leur souvenir. Mais les causes qu'ils ont défendues leur survivent, parce qu'elles sont plus que les hommes. Les bonnes causes valent que l'on souffre, que l'on peine et qu'on se sacrifie. Sacrifices d'opinions, sacrifices douloureux d'amitié, sont souvent de dures nécessités à qui veut travailler plus efficacement au

bien commun. Hélas, le succès ne couronne pas toujours les efforts. Mais on n'en est pas moins tenu de fournir l'effort.

Mes amis, je fournirai le mien comme vous fournirez le vôtre, généreusement, loyalement, sans arrière-pensée, sans échappatoire. Et c'est par là que triomphera notre cause, complètement, pour le bien du pays, de la province et de nos foyers.

Pas de tiers parti

Une rumeur, qui circula quelque temps, prétendait qu'il allait se former un tiers parti. J'avoue n'en avoir jamais entendu parler autrement que par les journaux. Pour moi, jamais je n'y ai songé, parce que cela ne m'a jamais semblé nécessaire. Car si un tiers parti pouvait devenir nécessaire, ce ne serait pas dans Québec. Mais, sans parler de constituer un tiers parti, il est possible d'avoir son opinion et de la faire valoir. Il est licite d'avoir une origine politique, une tendance politique, une tradition politique; il est possible d'être un homme libre tout en étant membre d'un parti.

Déclaration de principes

J'aime et désire faire connaître, dans leur plénitude, la tradition et les principes qui sont la vie et la force du parti libéral-conservateur, fondé par Lafontaine et Baldwin, et qui ont permis à Cartier et à Macdonald de faire naître la Confédération et de lui donner son essor vers l'avenir. Et parce que j'aime cette tradition et ces principes, et parce que je sais que vous les aimez également, j'ai voulu rester libre afin de mieux m'en inspirer et de les faire valoir dans la mesure de mes forces. JE SUIS LIBRE DE TOUTE MANIÈRE, LIBRE DE M. MEIGHEN COMME JE LE SUIS DE M. KING.

Les racines profondes que j'ai prises dans le parti conservateur me rattachent si naturellement et si fortement à cette saine tradition de nos vieux principes d'ordre, de liberté, de largeur de vues et d'unification nationale, que je me sens bien protégé contre l'emprise des préjugés et des hommes.

Mon passé vous le dit mieux que mes paroles ne le pourraient faire. Et demain comme hier, nos sécheresses passagères et les erreurs, d'où qu'elles viennent, seront impuissantes à déraciner en moi ces vieux principes qui ont valu à notre parti la réputation d'être le protecteur des minorités et le rempart de l'ordre en ce pays.

Réponse à M. Boivin

Les amis du gouvernement, voire les ministres, n'ont pas tous, ni toujours cette largeur de vues. Il leur arrive même de prêter aux autres leurs propres faiblesses. On en a vu de fréquents exemples et tout récemment encore, la semaine dernière, il s'est produit quelque chose de fort intéressant qui montre l'attitude que prend l'adversaire comme bien opposée à celle que nous entendons garder.

L'un des ministres tout fraîchement nommés, M. Boivin, s'est permis de passer jugement sur ma vie politique et de dire que telle de mes attitudes ne fut pas sincère et telle de mes interventions dictée par autre chose que la loyauté. Je suis bien obligé d'accepter son invitation et de voir comment nous nous sommes conduits tous deux. M. Boivin a fait allusion à ma démission de 1917 et à d'autres événements plus ou moins connexes. Fort bien : faisons tous deux notre petit inventaire.

Le 5 juillet 1917, la Chambre des communes était appelée à voter en

deuxième lecture un projet de loi décrétant la conscription. Ce même projet, le 8 juin précédent, avait provoqué ma démission. Or, ce 5 juillet, nous étions donc appelés à voter. Il se trouva qu'un homme présenta un amendement qui ne laissait pas d'équivoque. Cet amendement proposait le renvoi du projet à six mois, autrement dit : sa mort. Dans la conjoncture, comment vota celui qui vous parle et comment vota M. Boivin ? Il prétend, M. Boivin, que mon nom, dans cette lutte, doit être accolé à celui d'un autre homme, croyant par là tromper la population et l'empêcher de voir clair dans son cas, dans celui du gouvernement et dans celui de ses amis.

Sur ce premier vote, vote de principe et vote le plus important, j'ai voté contre le principe de la mesure dans l'espoir qu'elle mourrait immédiatement. A mon avis, je faisais ainsi tout mon devoir et j'avais conscience de personnifier les sentiments des miens et de ma province. Vous, qui m'attaquez, où vous êtes-vous logé à ce moment décisif et dangereux ? J'ouvre le journal officiel, le **Hansard**, et j'y vois que vous avez voté avec M. Meighen que vous dénoncez si violemment aujourd'hui. J'y vois aussi que vous étiez en bonne compagnie, en celle de MM. Lapointe et Cardin, oui, avec vous et M. Meighen, oui, avec la plupart des députés qui reviennent aujourd'hui solliciter du peuple un renouvellement de confiance.

Pourquoi donc agir ainsi ? Par souci étroit de partisanerie politique ? Par intérêt de parti ? Pourquoi prendre des tangentes ? Pour ma part, j'ai cru que je connaissais l'opinion de ma province ; je tenais la mesure pour peu opportune et je n'ai pas oublié le sentiment de mes électeurs. M. Boivin et ses amis

ont oublié, eux, leurs électeurs et se sont laissé guider par l'intérêt étroit du parti. Au vote sur l'amendement, un député de la gauche proposa le referendum. Je me suis rangé avec lui. Et puis vinrent les élections de 1917. M. Boivin fut élu. Sitôt après la rentrée des Chambres, il accepte, sur proposition du gouvernement, de siéger comme orateur-suppléant; il accepte aussi les émoluments de sa nouvelle dignité. Et c'était M. Meighen qui dirigeait à ce moment le gouvernement. Puis, vers la fin du parlement, à la réorganisation, il est une rumeur bien accréditée qui veut que M. Boivin se soit tenu tout auprès de la porte entr'ouverte pour prendre la place que mon devoir envers mes électeurs m'avait fait quitter. Et que voyons-nous après quatre années? Cet homme, qui naguère se tenait à la porte, prêt à guerroyer contre M. King, entre dans un ministère présidé par M. King, et y entre quand ce gouvernement est discrédité. Il veut me combattre parce que, dit-il, je ne suis pas un homme libre. Serait-ce lui, l'homme libre?

Il va falloir dans cette lutte séparer l'ivraie du bon grain ou, comme disent nos gens, vanner net. Puisque M. Boivin le veut, je lui réponds. S'il insiste et revient à la charge, je lui répondrai encore. Malheureusement, il n'est pas le seul à prendre pareille attitude c'est celle de son parti, celle de ses amis. L'attitude que je prends, moi, est celle aussi de mes amis, c'est la vôtre.

Un gouvernement sans boussole et sans majorité

Depuis quatre ans, un gouvernement sans boussole et sans majorité dirige le pays dans l'intérêt d'un parti. Lorsque le pays deman-

de une orientation politique ferme et stable, M. King manœuvre, oscille, tantôt vers les progressistes, tantôt vers la gauche. Il va dans tous les sens pour se maintenir quand même au pouvoir. Un chef digne de ce nom aurait fait une session comme M. King a fait, puis aurait défini sa politique et serait venu devant les Chambres et devant le pays. M. King ne l'a pas fait. Il a suivi la même tactique de se tenir sur la corde fixe, en équilibre instable, maintenant le gouvernement pour ses amis. Et l'on sait avec quel plaisir il aurait continué, s'il avait pu se trouver raison ou excuse. Mais devant la voix de l'opinion devenue trop forte, il a dû se dédire et venir devant le peuple.

Nous avons un pays qui ne peut se gouverner que selon une politique forte et nettement définie, par un gouvernement appuyé sur une majorité réelle. Notre pays a pour frontière un immense ruban qui se déroule le long des Etats-Unis sur trois mille milles de longueur. Nos problèmes, vous le savez, sont de toutes sortes. Ils sont nés de causes multiples: conflits d'intérêts locaux, provinciaux ou régionaux. A ces problèmes s'en ajoute un autre, permanent, qui vient de ce que deux races constituent la nationalité canadienne. Il est évident qu'un tel pays n'est pas facile à gouverner. Le régime que nous avons depuis quatre ans hésite toujours et partout parce qu'il est incapable de formuler une politique sur quelque point que ce soit.

Dans les esprits comme dans les affaires, tout est inquiet. Quoi qu'on dise, l'inquiétude est permanente chez l'électeur. Et je crois que l'inquiétude, peut-être pas la même, existe chez M. King et ses amis. Car sans cette inquié-
tu-

de, aurait-il dissous les Chambres et sollicité du peuple un renouvellement de mandat? L'inquiétude de l'heure a des causes multiples que je voudrais définir de la manière la plus brève possible pour ne pas vous fatiguer. Mais comme il est nécessaire de couvrir tout le terrain, nous y reviendrons, un autre jour.

Prisonnier de la peur

Depuis longtemps dure et s'empire la situation dont nous souffrons. Notre gouvernement ne gouverne pas. Il est prisonnier de la peur. Les progressistes menacent de le couler. Ce sont eux qui sont au gouvernail. Notre députation de Québec n'est pas libre non plus. Elle est pieds et poings liés par l'esprit de parti, par cette fausse loyauté qui incite à trahir la patrie pour servir les amis. Pourtant, elle est toute-puissante. Sans elle, le ministère ne peut se maintenir et encore moins se mouvoir. Si elle se libérait pour tendre une main secourable au pays, à la province, subitement tout changerait pour le mieux. Mais leur intérêt, leur ambition, ligotent trop étroitement nos députés.

Ils n'ont plus d'yeux pour la misère qui les entoure, ni d'oreilles pour les plaintes qui s'élèvent de toutes parts. Inertes, ils suivent le ministère que les progressistes résolument maintiennent dans l'ornière et poussent durement vers le libre-échange. Et quand on leur reproche de sacrifier ainsi, pour se maintenir au pouvoir, les intérêts de la nation, de leur province, ils nous répondent qu'ils organisent les élections sur le dos de M. Meighen et sur la conscription.

Je crois que le moment est vraiment opportun pour vous donner ma pensée nettement définie sur l'Impérialisme.

L'Impérialisme

L'Impérialisme est un grand mot. On a tenté de le définir en plusieurs circonstances, mais on a constaté qu'il peut couvrir des opinions multiples, et souvent différentes, dans tous les domaines. D'une façon générale, on s'entend pour comprendre dans l'impérialisme une tendance à centraliser, dans une seule autorité et dans une seule direction, les sympathies, les intérêts et les énergies de toutes les parties de l'empire au bénéfice commun. Mais, dans la pratique, on s'aperçoit que l'impérialisme touche à un grand nombre de problèmes importants qui doivent être appréciés différemment. On peut mentionner l'impérialisme politique en général, l'impérialisme économique, l'impérialisme militaire, etc.

A un point de vue très général, et sans la moindre hésitation, je suis attaché aux institutions britanniques, auxquelles nous devons le meilleur de nos libertés et je partage le sentiment de ceux qui veulent les maintenir à travers l'Empire.

Par ailleurs, quand on entre dans le détail, l'impérialisme présente autant d'aspects qu'il faut discuter séparément, du point de vue canadien d'abord, sans fausse loyauté comme sans étroitesse. L'intérêt du Canada notre pays, doit être le premier point de vue sous lequel il faille envisager ces problèmes.

Au point de vue purement politique, il faut, à mon avis, réclamer de plus en plus pour les Dominions le droit de se gouverner pleinement et librement, de régler eux-mêmes les questions qui sont de leur intérêt particulier, et de s'acheminer, dans l'ordre de la paix, vers l'autonomie la plus complète.

Dans l'ordre économique, le même souci des intérêts canadiens doit dominer nos préoccupations. Et si une politique d'ordre économique, qu'elle s'appelle la préférence britannique ou autrement, devient, à l'expérience, préjudiciable aux intérêts canadiens, je ne crains pas de dire que nous avons le droit et le devoir de nous y opposer et d'adopter nous-mêmes à cet égard la solution qui convient le mieux au développement du Canada.

S'il s'agit d'impérialisme militaire, mon opinion n'est pas moins nette. Je ne suis pas prêt à admettre que quand l'Angleterre fait la guerre, le Canada doive nécessairement, à cause de cela, faire la guerre lui-même. Quelles que soient les déclarations de guerre du gouvernement impérial, le Canada reste et doit rester seul maître de participer à la guerre pour son compte. L'intérêt purement canadien doit être, là comme en tout, la raison et la mesure de notre intervention.

Et quant à la procédure à suivre, je suis partisan de la proposition émise à maints endroits dans ce pays qu'aucune décision définitive entraînant la participation, soit de nos finances, soit de notre sang, ne puisse être prise sans l'appel au peuple.

C'est pour avoir énoncé cette politique et pour en avoir souffert en diverses occasions que je suis maintenant obligé de lire avec vous quelques mots d'un journal... (L'orateur sort le "Soleil". Interruptions diverses, huées)... Vous avez raison; il vaut mieux n'y pas toucher.

L'émigration des nôtres

Il est d'autres inquiétudes de

l'heure. Je vous ai dit qu'il y a, en notre pays conflits d'intérêts, voire de races, conflits de provinces et d'intérêts divergents. Je vous ai dit que nous avons une frontière de trois mille milles qui nous sépare d'un voisin puissant. J'ai dit et je répète que le voisinage immédiat d'une nation si forte représente un péril pour nous. Examinons brièvement l'aspect complexe de la question.

Notre immense voisin, riche de l'or de presque tout le monde, opère sur nous comme un aimant, pénétrant chez nous de mille façons. Certes, je n'ai pas peur de son or s'il développe pour nous nos ressources naturelles. Mais je redoute la pénétration chez nous de l'esprit d'un pays étranger. Cet esprit a opéré par succion. Nos fils nous ont quittés par milliers, abandonnant nos terres. Ce ne sont pas les vieillards, ni les malades, ni les enfants qui sont partis. Ce sont, malheureusement, des jeunes gens que nous avons formés et éduqués, sains de corps et d'esprit, qui ont déserté le sol natal au moment même où ils allaient produire. Ils ont traversé la frontière et sont allés porter à un pays étranger le fruit de leur labeur et de leur énergie.

Les statistiques sont effarantes. On ne les a pas exagérées; je crois même qu'on est resté en deçà de la triste vérité. Tout homme qui a parcouru nos paroisses et nos provinces canadiennes a pu voir la plaie béante qui est à notre flanc, plaie par où sort notre sang le plus riche. Il est plus que temps de la fermer, cette plaie, d'arrêter le sang et de rendre au pays ses forces et ses énergies.

Une lettre éloquente

Voulez-vous que je vous lise une lettre adressée au sénateur Beau-bien, qui vient d'une région autre-

fois prospère, du pays de M. Cardin? Elle est douloureusement instructive:

6 juin, 1925.

"Il m'est particulièrement agréable de répondre à votre demande de renseignements formulée dans votre lettre du 23 avril dernier. Puis-iez-vous recevoir de nos différentes paroisses de la chère province une documentation qui fasse la lumière complète sur le désolant problème de la désertion de nos co-nationaux. Je fais des vœux pour que les efforts que vous tenterez auprès de nos hommes publics nous procurent enfin remède et protection.

Voici donc, pour les années 1923 et 1924 l'exacte statistique de la migration de mes paroissiens vers les Etats-Unis:

44 familles entières, formant population de 214 âmes; jeunes gens partis isolément, d'autres familles de la paroisse, 34 âmes; total des départs en deux ans: 244 âmes.

Si mon enquête remontait à quatre ou cinq ans auparavant, les chiffres montreraient que la véritable situation locale est plus alarmante encore.

En fait, cette paroisse rurale qui, en temps normal, comptait plus de 400 familles, ne figurait plus à mon recensement d'octobre 1924, que pour 288 familles.

Nous sommes donc en pleine désorganisation. Dans les domaines paroissial, scolaire, municipal, c'est déjà la surcharge et la gêne. Pour peu que le mouvement continue, ce sera bientôt la ruine.

Notez, si vous le voulez bien, que des 44 familles émigrées aux Etats-Unis en ces deux dernières années, une seule nous est revenue. Rien donc pour nous de ce rapatriement dont certains journaux font grand état.

Par contre, pour qui connaît

l'état général de dépression chez nos agriculteurs, il n'est pas téméraire de craindre une reprise dans l'exode de nos familles pour le cas d'une amélioration des conditions du travail aux filatures des Etats-Unis."

Autres conflits domestiques

Est-ce assez clair? Et n'en voyez-vous pas la corroboration chaque jour? Mais il est d'autres conflits, d'autres problèmes angoissants.

Notre pays est divisé en trois sections: l'une, à l'ouest des montagnes Rocheuses, est la Colombie Anglaise, qui a tendance vers le Pacifique; puis c'est l'immense prairie qui va des montagnes au lac Supérieur, et cette région tend vers les Etats-Unis. Sa population compte un fort pourcentage de colons venus d'ailleurs. La troisième section comprend Ontario, Québec et les Maritimes. Ce conflit d'intérêts est de tous les jours. Ajoutez-y celui qui vient de ce que la nation canadienne est formée de deux races qui ne se sont pas toujours rencontrées comme elles auraient dû le faire. Par surcroît, les deux provinces d'Ontario et de Québec se sont récemment querellées. Vous conviendrez que pour bien gouverner ce pays il faille y susciter d'abord un véritable esprit canadien.

Et j'entends par là un esprit qui permette au citoyen de langue anglaise, d'où qu'il vienne, de réaliser qu'il est chez lui dans cette province, même s'il ne parle pas la langue de la majorité. Il devrait se sentir aussi à l'aise ici que s'il y était né, tout comme le Canadien français, de quelque partie du Canada qu'il vienne, devrait se sentir chez lui, dans son atmosphère, partout au Canada, à Toronto, Winnipeg, Vancouver

ou Halifax. Si nous développons ce véritable sentiment canadien, plus fort que les partis, que les chefs politiques, que les problèmes qui se présentent à nous, nous pourrions alors employer les meilleurs moyens de résoudre nos difficultés et de faire disparaître les maux qui nous affligent.

Avec une population animée d'un sentiment national profond, nous pourrions demander aux races et aux provinces plus fortes de venir au secours des plus faibles dans la Confédération. Si nous développons ce sentiment national, il y aura plus de joie au foyer. Le père de famille, qui devient inquiet quand ses fils arrivent à 20, 25 et 30 ans, reprendra confiance en l'avenir de ses fils au pays. Il se dira: J'ai confiance; les dix millions d'habitants de mon pays sont de vrais Canadiens d'origine ou de cœur. Ils le sont tous, comme moi, mes voisins, mes amis. Il se remettra à élever des enfants pour le pays; il fera sa part pour rendre notre pays plus beau, plus heureux et plus charmant, assuré d'y vivre avec les siens dans le bonheur et dans la paix.

Les chemins de fer

Il est encore un autre problème fort épineux: celui des chemins de fer. Il nous a engagés dans une voie telle que nous ne pouvons plus continuer longtemps à porter ce fardeau sans nous acculer au risque de la ruine financière et économique. Nous avons mis, en quelques années, des centaines de millions dans l'exploitation de nos chemins de fer. Il est impossible de croire que nous puissions le faire encore longtemps et payer de deux à trois millions par semaine pour le plaisir de dire que nous possédons et exploitons un réseau national.

L'un des partis qui demandent maintenant votre confiance a construit des chemins de fer d'une façon extravagante et exagérée. L'autre parti a nationalisé ces chemins de fer qui s'en allaient à la ruine et à la faillite. L'un des partis a construit le Pacifique Canadien; il est encore fier de son œuvre. M. King et ses amis sont-ils aussi contents des chemins de fer qu'ils ont construits?

Un examen sommaire nous fait voir que les deux réseaux ont à peu près le même nombre de milles: environ 20,000 au C. P. R., et environ 21,000 au Canadien National.

Le revenu brut par mille du Pacifique est de beaucoup moindre que celui du National; et cependant le C. P. R. montre un surplus d'exploitation qui atteint presque \$2,000 par mille, tandis que celui du C. N. R. n'atteint pas \$800.00. Le surplus d'exploitation réalisé par le Pacifique est égal à 20.40% du revenu brut alors que celui du National n'est que de 7.32%.

Comme résultat, le C. P. R. paie des dividendes pendant que le C. N. R. ne peut rencontrer les intérêts sur ses obligatins.

En soi, le Canadien national n'est pas une entreprise risquée, si l'on ne tient compte que des chiffres. Mais, avec le voisinage de la politique, ce n'est plus la même chose. S'il était possible d'opérer le divorce du C. N. R. et de la politique, de donner à ce chemin de fer un conseil d'administration comme celui que les actionnaires mettent à la tête de leur compagnie pour en retirer des dividendes, alors le maintien du National deviendrait chose possible; le réseau produirait des surplus tout comme le Pacifique réalise des dividendes. Mais je ne puis m'empêcher d'avoir des doutes. Et s'il n'est pas possible que ces doutes s'évanouissent au

plus tôt, je dis que le pays ne peut continuer de jeter l'argent provenant des sueurs du peuple dans un tel gouffre, uniquement pour le faux orgueil de posséder un chemin de fer national.

Si le pays veut le garder, il n'y a qu'une chose à faire: le sortir complètement de la politique et lui donner un conseil d'administration comme tous les actionnaires en demandent de toutes les compagnies. En attendant, le devoir du peuple et du gouvernement est de faire cesser la course folle à une concurrence désastreuse. Il faut que les deux chemins de fer s'entendent, ou qu'on les force à s'entendre, pour mettre fin à la course folle. Deux lignes parallèles ne peuvent être que pure perte. Que le peuple force le gouvernement à accepter une politique claire et immédiate. Il y a quatre ans que M. King a dit: Je vais régler la question des chemins de fer. Il revient aujourd'hui avec le même refrain. Et en attendant nous versons le tribut de plusieurs centaines de millions. Vraiment, M. King nous coûte trop cher s'il faut verser des millions avant qu'il trouve son heure et sa solution!

Et puis, si j'en venais à la conclusion que le doute reste trop fort, quand même... admettons un Conseil d'administration bien choisi par un gouvernement bon et fort, êtes-vous sûrs que ce gouvernement serait toujours fort et résolu? que ses successeurs auraient la même politique, la même fermeté? Vous voyez, Messieurs, que ces quelques questions jetées en passant montrent combien le problème est épineux. Ce que nous savons, c'est que les épaules du pays sont écrasées et qu'il est temps, grandement temps, de les soulager du fardeau qui les brise.

Et voici qu'un autre problème se présente, bien épineux. Je veux

dire la protection, sous toutes ses formes.

La protection

La protection est de première importance dans l'état présent du pays. Comme d'autres problèmes économiques, elle peut, selon le temps et les circonstances, passer du premier au second plan. Il convient d'étudier la question sous ses divers aspects et de nous rendre compte de la façon dont M. King et ses amis l'envisagent.

Est-il quelqu'un qui sache si M. King est en faveur d'un tarif plus élevé, moyennement protectionniste, ou un peu ou beaucoup abaissé? Il ne l'a pas dit. Il a pris le pouvoir en 1921 et s'est tenu en équilibre pour y rester. Mais il ne pouvait s'y maintenir tout seul. Il est allé demander de l'aide chez le voisin. Il en a reçu. Mais on le lui a fait payer, et tellement cher que c'est tout le pays qui en a souffert et qui en souffre encore. Il a payé un prix vraiment extraordinaire en livrant la tête de presque tous ses députés de la province de Québec, et, derrière eux, la province elle-même, aux progressistes de l'Ouest.

Quand le petit jeu s'est manifesté de façon claire et précise, il s'est trouvé un homme qui s'est refusé à se laisser ficeler comme un colis postal. Nous avons alors vu quelqu'un qui avait occupé les plus hauts postes de sa province et de son pays refuser de marcher dans la combinaison. M. King a perdu ainsi son ministre de la Justice et son plus puissant auxiliaire dans Québec en 1921. Vous savez aussi que le député de Saint-Antoine démissionna en protestation. Le député de Sherbrooke alla aussi contre son chef. Il en fut de même pour l'un des nouveaux ministres... Ces quelques

hommes n'ont pas voulu porter jusqu'au bout le joug du parti. Quant aux autres, ils se sont livrés aux progressistes et sont restés depuis en leur possession. Je vais même plus loin.

M. King s'est dit: Mes députés n'accepteront peut-être pas d'aller devant le peuple sans qu'on leur arrange une petite façade. C'est alors que M. Marler, touché, accepta. Heureusement, voici M. King qui dit, dans les provinces maritimes, que le pays commence à ressentir les bons effets de sa politique. Ce sont ces bons effets qui ont produit cette chose étonnante qui fait que M. Marler, protectionniste, entre dans le cabinet pour vous rassurer: N'ayez crainte, dit-il, je suis protectionniste. Puis il va s'asseoir avec M. Stewart, l'homme qui appréciait les mesures tarifaires de M. King en disant qu'elles étaient "le glas de la protection"; M. Stewart, qui a si bien oublié la province de Québec et son comté d'Argenteuil qui l'avait élu par bienveillance.

Contre l'abaissement du tarif

Et M. King est là qui nous dit: N'ayez crainte, je vais y voir au tarif. Moi, je vous dis: Si vous voulez abaisser le tarif, je vous le dis sans hésitation: Votez contre moi. Je ne l'abaisserai pas. Je crois, au contraire, que tout homme qui a établi un commerce, une industrie ou une ferme qu'il exploite pour lui-même et pour le bénéfice du pays a droit de réclamer la protection qui va lui permettre de continuer d'exploiter son commerce, son industrie ou sa ferme sans rencontrer la concurrence étrangère qui le ruinera. C'est ma politique. Il n'y en a pas d'autre pour le pays si on veut le rendre prospère.

Cependant, il arrive parfois

qu'une révision partielle devienne nécessaire selon les besoins du pays ou de tel genre d'industrie ou de commerce. Quand une telle mesure de révision sera nécessaire sur un point particulier, et qu'elle sera destinée à accroître la prospérité réelle, non factice ou illusoire, du peuple canadien, je serai de ceux qui feront cette révision de la façon la plus large et la plus pleine.

Donnant donnant avec la Grande-Bretagne

A côté du redoutable problème du tarif, il s'en place un autre qui lui est connexe: je veux dire celui qu'on appelle la préférence britannique. Il ne manque pas d'hommes d'Etat anglais qui semblent parfois représenter que la théorie de la préférence britannique leur est indifférente. Alors pourquoi donc nous, maintiendriions-nous cette doctrine et ses conséquences si elle a causé chez nous, depuis quelques années, les faillites par centaines? Je crois qu'il est nécessaire de l'abolir immédiatement et de la traiter sur une base nouvelle. Je ne puis consentir à ce que les miens soient dépouillés au profit de personne. Je suis pour la politique du "donnant, donnant."

Nos ressources naturelles

Telle est, du reste, la politique actuelle de tous les pays. Avons-nous le droit d'être généreux à l'aveuglette, quand notre pays est dans l'état que vous savez? Il me semble que notre premier devoir, à nous qui écrasons sous le poids des impôts, serait de protéger, dans tous les domaines, ce qui est canadien et d'en jouir d'abord nous-mêmes. Et cela m'amène à un autre problème:

celui de nos ressources naturelles, et je crois que deux mots de commentaire ne seront pas superflus.

Nous possédons 85 pour cent des gisements mondiaux de l'amiante. Et c'est de chez nous que sort la presque totalité du nickel. Nos forêts, on vous l'a souvent dit, sont les plus belles de l'Amérique du Nord. Livrerons-nous encore pendant longtemps nos matières brutes à nos voisins pour qu'ils s'en enrichissent à nos dépens? sans bénéfice ni avantage pour notre peuple?

Il nous faudrait la politique du pays dirigée nettement à notre avantage, de façon, par exemple, que notre bois de pulpe devienne pâte et papier ici, au Canada, et pour le bénéfice du Canada. L'amiante et le nickel devraient être traités de même. La politique présente est une politique de suicide. Notre salut est dans une orientation nettement canadienne. Nous ne craignons pas les obstacles de la route. Nous prendrons le temps qu'il faudra, mais nous verrons à ce que le peuple refuse de laisser nos richesses profiter à l'étranger plus qu'à nous-mêmes. Sur un sujet de cette importance, le peuple a le droit et le devoir de faire connaître sa pensée de la manière la plus claire et la plus ferme: il n'a qu'une occasion irrésistible d'imposer sa volonté: le vote.

Le "bloc solide"

Parlons un peu de nos adversaires et divertissons-nous sans malice. Ils ont derrière eux une grande force: le pouvoir. Ils forment, dans ce pouvoir, quelque chose comme une pierre angulaire, à tout le moins un "bloc solide". Et de ce bloc solide, personne ne se détache... excepté les hommes de valeur. Le bloc solide,

on peut le soulever et même le poser ailleurs, il reste toujours un bloc solide. Si l'on présente au bloc solide deux opinions, telles que je viens de vous les exposer, le bloc solide ne prendrait assurément pas celle que je viens de définir, celle qui est nécessaire aux besoins et à la vie du pays.

Nos amis du gouvernement ont une grande force, une grande presse, des hommes qui parlent haut et fort. Pourquoi donc semblent-ils avoir si grand-peur d'un homme seul, qui n'a que sa liberté pour se défendre? Ils ont tellement peur, pas de l'homme, mais bien de la cause, que l'on se demande s'ils n'auraient pas peur même de son nom et de sa photographie. Il serait peu à l'avantage de leur politique qu'ils en fussent réduits à guerroyer contre un nom et une photographie!

Je ne suis que peu de chose. C'est vous qui avez décidé tout à l'heure que je serais votre candidat. Mais je suis heureux d'avoir revendiqué une politique nationale. Tout récemment encore, à Québec, j'ai cru devoir me lever de mon siège et dire au gouvernement: Nous avons deux grandes forces incomparables à notre actif: l'agriculture et l'industrie. Toutes deux sont chancelantes; l'industrie périclité, l'agriculture vivote. J'ai connu les misères du cultivateur et le labeur ardu de celui qui ouvre le sillon, y sème, y cultive, puis y récolte pour enfin engranger les épis d'or. J'ai connu l'inquiétude et le quasi-découragement de celui qui se rend sur nos marchés avec une charge qui représente le labeur, les sueurs et l'effort de lui-même et de sa famille. J'ai vu son front inquiet devant les centaines de chars de produits venus de l'étranger et vendus souvent à des prix déri-

soires. C'est la ruine du marchand, du cultivateur au profit de l'étranger.

Et cet argent qui sort ainsi du pays profite à l'étranger. Tandis que la marchandise qu'il a payée se consomme et rien ne nous reste. Le dollar employé ou dépensé au pays vous fait collaborer à la richesse du pays, et cet argent vous revient. Autrement, il est à jamais perdu pour nous. Il faut, Messieurs, que le pays revienne à la raison et au bon sens. Et je conclus.

Nous devons refaire le geste des aïeux

Nous sommes à un tournant périlleux de notre histoire, et la province de Québec a le devoir de faire entendre sa voix pour secourir le pays et non pas un parti.

Nous inspirant du passé, nous devons faire le geste des aïeux et donner à la politique une direction qui mette fin à la détresse du pays.

En face de la dépression générale qui pèse sur le pays, du mécontentement qui le travaille, du chômage, de la misère qui le dépeuple, en face de la pénétration américaine, plus menaçante et de notre résistance défaillante, nous demandons à nos compatriotes de s'élever au-dessus de leurs récriminations et de leurs préventions, de leurs penchants et de leurs intérêts de parti, pour réclamer d'urgence l'application de la politique de Cartier, politique d'inspiration et d'aspiration canadienne qui seule peut nous secourir et nous sauver.

Politique canadienne désireuse de respecter mais déterminée à défendre, dans son intégralité, le pacte d'honneur de la Confédération et, par suite, s'opposant résolument à toute attaque con-

tre le Sénat, dont les prérogatives sont les remparts des minorités.

La réforme du Sénat

Or, M. King a commencé une campagne politique sur la réforme du Sénat. Il a fait prendre à ses sénateurs nouvellement nommés l'engagement de travailler à cette prétendue réforme. Qu'il prenne garde. Personne n'a le droit de toucher au Pacte national, tel qu'il est, sans le faire dans des conditions bien précises. En enlevant une pierre, on risque de faire crouler tout l'édifice. Les arguments fondés sur la question de l'âge ne sont pas dans l'esprit de la Confédération. Et l'on sait que le nombre des sénateurs est également intangible. L'esprit de parti n'a pas le droit de briser la charte nationale.

Rien ne permet à M. King et à son gouvernement de prêcher la réforme du Sénat avant d'avoir obtenu d'une conférence de toutes les provinces le consentement nécessaire au principe de la réforme. Ni M. King ni les sénateurs qu'il s'est récemment nommés n'ont le droit d'attaquer le pacte de la Confédération pour satisfaire des exigences de partisanerie politique et dans le seul but de se maintenir au pouvoir à tout prix. La Confédération vaut mieux que M. King et personne n'a le droit de la déchirer s'il lui en prend fantaisie.

Nécessité d'une politique canadienne

Il nous faut aussi une politique canadienne réservant à la défense du territoire et de nos intérêts sacrés tout notre actif humain et matériel, largement hypothéqué à nos obligations présentes et réclamé tout entier par notre croissance future.

Politique canadienne, indé-

fectiblement attachée aux liens et aux institutions britanniques, mais fondée sur la tradition Macdonald-Cartier, que notre premier devoir est d'assurer l'intégrité et le développement moral et matériel du Canada, et que de l'accomplir fidèlement sera de servir le plus utilement les intérêts de l'Empire.

Politique canadienne d'administration, prudente et absolument économe, nous rappelant qu'il faut sans merci comprimer notre dépense et, avant tout, déposer le fardeau écrasant de nos chemins de fer.

Politique canadienne de protection, qui permette au cultivateur d'exploiter sa ferme avec profit et d'en vendre facilement les produits sur nos marchés sans une concurrence étrangère qui le ruine.

Politique canadienne de protection qui assure la conservation du capital au pays, chasse le chômage et la gêne, et donne à l'ouvrier la rémunération abondante de son travail.

Politique canadienne de protection, sagement contrôlée; politique capable de stimuler la production, de retenir et de rappeler les nôtres; politique de bon sens qui sait que l'argent payé au dehors est perdu pour toujours, que celui dépensé au dedans demeure et fructifie sans cesse; politique humaine enfin qui commande à la nation, supportée par ses enfants, de les préférer aux étrangers.

Politique canadienne de développement économique, soucieuse de préserver nos pouvoirs hydrauliques et nos ressources naturelles pour en animer et nourrir notre industrie au lieu d'en fortifier la concurrence extérieure; politique sensée et

pratique qui réservera à notre main-d'œuvre la transformation complète de notre matière première pour en extraire le maximum de labeur et de rémunération.

Politique canadienne d'expansion commerciale, substituant à des initiatives isolées, inconsidérées et souvent stériles la coordination de tous les efforts dans une campagne systématique de pénétration des marchés étrangers.

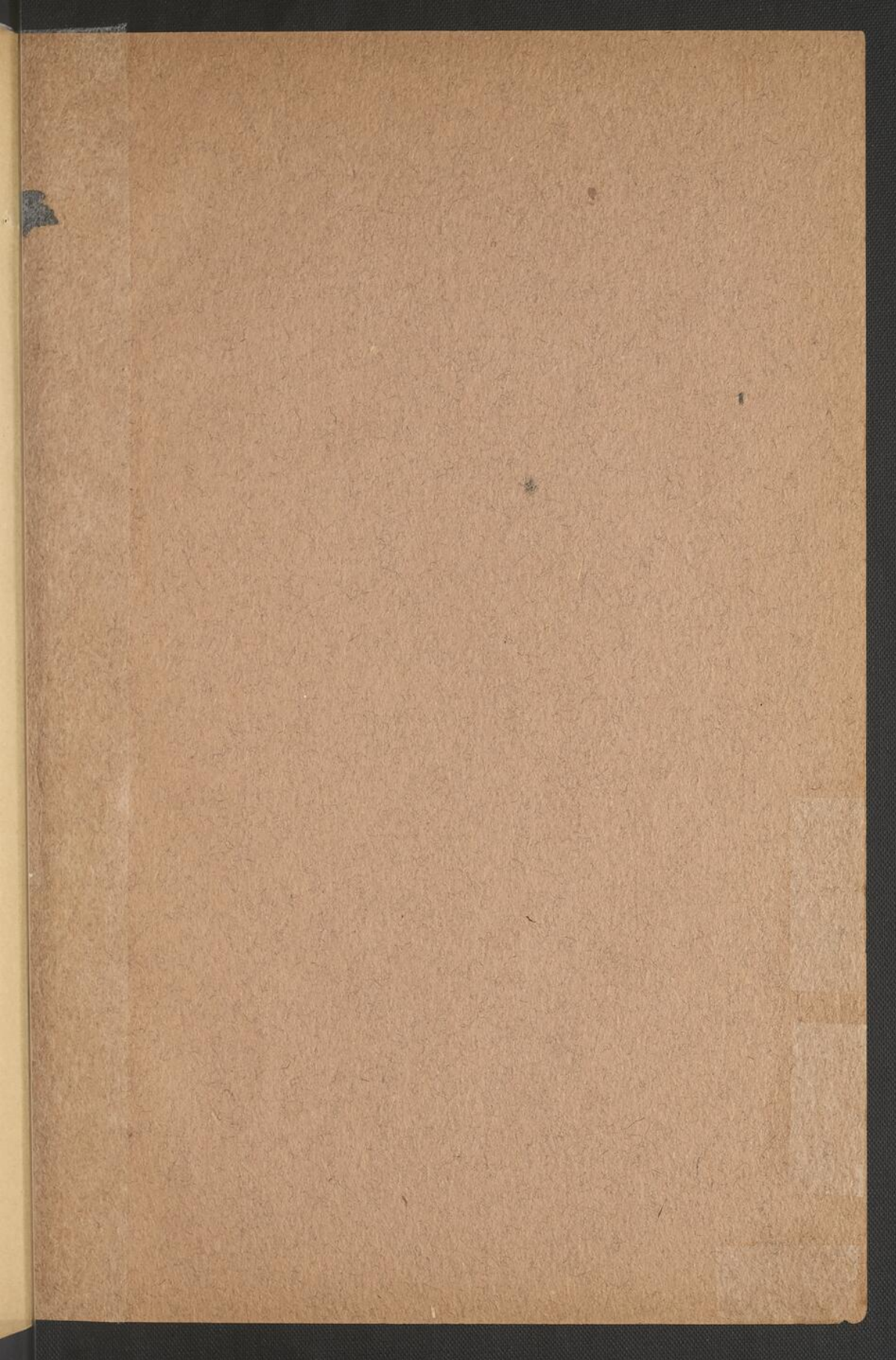
Politique canadienne de peuplement, contrôlant rigoureusement l'émigration et la prévenant par l'attribution à notre classe agricole de meilleures facilités de transport et de vente, par la diffusion d'industries domiciliaires, de méthodes de culture moderne. Politique d'immigration fortement outillée et sans cesse à la recherche de nos émigrés et d'éléments étrangers désirables et assimilables.

Par-dessus tout, politique d'apaisement et d'entente entre les provinces, les races et les diverses sections du pays, qui fasse accepter les sacrifices dans l'intérêt commun, assurant ainsi le bonheur des foyers, la prospérité du pays et l'unité nationale.

A tous les vrais Canadiens, cette politique nationale fait actuellement un pressant appel. Personne ne voudra y rester sourd. Faisons taire un instant l'esprit de parti et élevons-nous sincèrement à la hauteur de l'intérêt national; mettons nos énergies au service de l'idéal purement canadien et, replacés dans notre voie, nous pourrions reprendre, avec la foi de nos pères, et de bon cœur, l'édification morale et matérielle de notre pays.

Imprimerie Populaire Limitée,
336 Notre-Dame Est.





BNQ



C000256497